

Programme triennal des immobilisations 2020-2022

Discours de la mairesse

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 regroupe les projets d'investissements que l'arrondissement compte réaliser ou entreprendre au cours des trois prochaines années afin d'entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social, et améliorer la qualité de vie des résidents.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles dispose d'une enveloppe de 44 595 000 \$ dédiée aux immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022. Un montant de 5 M \$ accordé par le gouvernement provincial, dédié à la décontamination et à la réhabilitation du littoral de la plage de l'Est, est comptabilisé dans l'enveloppe du PTI 2020-2022.

Faits saillants

En 2020, un montant de 13 730 000 \$ sera investi afin d'améliorer l'état des infrastructures de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. De cette somme, 1 M \$ provient du Fonds des parcs de l'arrondissement.

Investissements consacrés aux parcs et aux aménagements urbains

Des travaux d'améliorations et de mises aux normes seront réalisés dans les parcs, espaces publics et plateaux sportifs pour continuer d'offrir aux citoyens des installations adaptées et sécurisées pour la pratique d'activités sportives et récréatives dans l'arrondissement en 2020.

Afin de poursuivre les objectifs de notre Plan bleu vert en redonnant aux citoyens l'accès au fleuve et à la rivière, nous procéderons à l'installation de quais aux parcs Marcel-Léger, Pierre-Payet ainsi que dans le secteur près de la 133^e avenue et du boulevard Gouin Est. Ces aménagements faciliteront la pratique d'activités nautiques, tel que le canot-kayak. Nous aménagerons également une aire de détente et de pique-nique, ainsi qu'une rampe de mise à l'eau avec quai au parc Médéric-Archambault situé près de la pointe de l'Île, contribuant ainsi à embellir l'entrée de notre territoire.

L'arrondissement possède 125 parcs et espaces verts qui sont autant de lieux où les citoyens peuvent aller se promener, courir, bouger et se ressourcer. Nous souhaitons offrir à la population des lieux aménagés et adaptés pour la pratique d'activités sportives et de plein air, et ce, en adéquation avec notre Politique en saines habitudes de vie. Pour ce faire, nous prévoyons des sommes au PTI pour :

- Le réaménagement des terrains de baseball des parcs Saint-Marcel et de l'École secondaire de la Pointe-aux-Trembles.
- L'aménagement de nouveaux jeux d'eau et l'augmentation de la capacité électrique dans divers parcs et terrains sportifs de l'arrondissement.
- La construction d'un chalet et la réfection du sentier au parc Armand-Bombardier, offrant ainsi un nouvel espace pour la communauté de Rivière-des-Prairies, notamment avec l'ajout d'une salle communautaire.
- Le réaménagement du terrain de soccer au parc René-Masson.
- La mise aux normes de l'éclairage du terrain de boccie au parc Samuel-Morse.
- La construction d'un bloc sanitaire comportant des espaces de rangement au parc Saint-Joseph.
- L'ajout d'aires de jeu pour enfants et de jeux d'eau, l'aménagement de sentiers, d'une aire de détente et d'une halte pour la piste cyclable au parc Hans-Selye.
- La réfection des équipements et composantes des jardins communautaires afin de les rendre fonctionnels et sécuritaires.

Investissements consacrés aux bâtiments et aux immeubles

L'arrondissement RDP-PAT possède 10 centres communautaires, 2 bibliothèques, 3 arénas, 2 édifices administratifs, une maison de la culture et plusieurs bâtiments patrimoniaux. Nous avons prévu au PTI des sommes pour la protection et le développement des édifices administratifs et communautaires sur notre territoire. Ces sommes iront notamment à :

Programme triennal des immobilisations 2020-2022

Discours de la mairesse

- La rénovation du système de climatisation et des vestiaires au centre aquatique de Rivière-des-Prairies. Il s'agit là d'un chantier d'importance visant à rendre les vestiaires plus conviviaux et offrir plus d'espaces aux familles.
- La réfection des corniches en cuivre, de la toiture et de l'unité de ventilation principale du centre communautaire Roussin.
- Des travaux d'amélioration en accessibilité universelle pour diverses installations, soit le centre récréatif de Rivière-des-Prairies, le centre communautaire Roussin ainsi que la maison Antoine-Beaudry.
- La rénovation de la toiture du garage (clos) de Pointe-aux-Trembles.

Investissements consacrés aux infrastructures et au réseau routier

À l'ère de la transition écologique, nous sommes déterminés à offrir à la population un environnement urbain sécuritaire pour tous les usagers : piétons, cyclistes et automobilistes. Pour ce faire, nous allons poursuivre la mise en œuvre du Plan local de déplacement qui comprend notamment l'établissement d'un pôle de mobilité, des mesures d'apaisement de la circulation, la sécurisation des secteurs sensibles, notamment aux abords des écoles et dans les quartiers résidentiels, et l'amélioration du réseau cyclable.

Ainsi, une enveloppe budgétaire sera dédiée en 2020 à la réalisation de divers travaux sur le réseau routier dans différents secteurs de l'arrondissement. Aussi, on prévoit l'aménagement de la portion sud de l'ancienne emprise ferroviaire longeant la rue Victoria afin d'y créer un sentier multifonctionnel parsemé de mobilier et de plantations.

Conclusion

Pour les années subséquentes, des investissements importants seront consacrés à l'amélioration de l'offre de service de nos parcs, installations et infrastructures, dont notamment une somme de 5 M \$ pour la construction du futur pôle culturel et communautaire de Rivière-des-Prairies, Espace Rivière. Notre objectif est d'offrir à la population un environnement sain, sécuritaire et accessible à tous.